

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2023

---

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS849

présenté par

M. Boucard, M. Kamardine, Mme Corneloup, M. Dubois, Mme Louwagie, M. Gosselin, M. Viry,  
M. Dumont, M. Seitlinger et Mme Anthoine

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 31, substituer aux mots :

« tout ou partie des »

le mot :

« les ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel concernant l'un des critères permettant au Président du Conseil départemental de suspendre le versement du revenu de solidarité active si le bénéficiaire ne respecte pas les obligations énoncées dans son contrat d'engagement.